

En 40 ans, forte croissance des emplois métropolitains et présentsiels

Insee Flash Pays de la Loire • n° 128 • Septembre 2022

En 40 ans, l'emploi progresse plus fortement dans les Pays de la Loire qu'en France de province. Les fonctions métropolitaines et celles à orientation présentsielle se développent fortement. Les emplois dans les fonctions présentsielles deviennent prédominants dans la région. À l'inverse, la part d'emplois de production concrète est divisée par deux sur la période alors que celle des fonctions transversales reste stable. Les emplois métropolitains se concentrent dans les zones d'emploi dotées d'une grande agglomération, tandis que les emplois présentsiels deviennent plus nombreux que ceux de la production concrète dans la plupart des territoires.

En 2018, les Pays de la Loire comptent 1 550 000 emplois
► sources. De 1982 à 2018, l'emploi ligérien progresse de 35 %, soit un gain de 400 000 emplois. Ce développement est plus marqué qu'en **France de province** (+ 21 %). Les Pays de la Loire sont ainsi la 4^e région de province ayant la dynamique d'emploi la plus forte, derrière la Corse, l'Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'évolution de la population (+ 29 %) porte en partie cette dynamique. Ainsi, la région est la 3^e région de province ayant la plus forte croissance démographique. De plus, la diversité du tissu productif de la région est aussi un facteur de croissance. Depuis 40 ans, les métiers se transforment sous l'effet des mutations économiques et technologiques qui soulèvent des enjeux de reconversion professionnelle et de formation. L'analyse fonctionnelle des emplois en quatre grandes catégories
► méthode permet de mesurer comment ils évoluent dans les territoires de la région. Les fonctions métropolitaines et présentsielles se développent fortement (respectivement + 200 000 et + 270 000 emplois), les fonctions transversales augmentent moins (+ 80 000), tandis que celles de la production concrète diminuent nettement (– 150 000).

Les fonctions métropolitaines très dynamiques

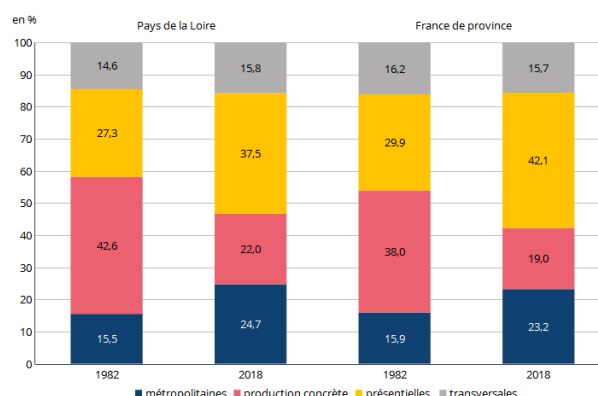
Avec 380 000 emplois en 2018, les fonctions métropolitaines représentent un quart de l'emploi de la région. La part des emplois métropolitains progresse de 9,2 points en 40 ans
► figure 1, soit la deuxième plus forte hausse de province après la Bretagne. Ce fort développement est lié à la tertiarisation de l'économie et l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le nombre d'emplois métropolitains a plus que doublé en 40 ans (+ 113 %). Plus d'un tiers de ces créations provient des fonctions de gestion dans les administrations d'entreprises, comme les emplois de secrétaires, d'employés et de cadres. Un quart des emplois métropolitains supplémentaires sont liés aux prestations intellectuelles, avec notamment des professions de conseil. La part de cadres passe

de 21 % à 35 % et augmente le plus dans les emplois de conception-recherche (+ 37 points) avec les métiers d'ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique.

Les fonctions présentsielles toujours plus présentes

En 2018, la part des emplois présentsiels représente 37,5 % des emplois de la région, contre 42,1 % pour la France de province. Cette part progresse de + 10,2 points en 40 ans mais moins qu'en province (+ 12,2 points). Cette croissance génère un surplus de 270 000 emplois en 40 ans. Celui-ci provient des emplois de la santé et action sociale à hauteur de 37 %, notamment des aides-soignants et des infirmiers. Avec la forte progression de l'emploi des femmes, un quart de ces créations est issu des services de proximité, notamment des assistantes maternelles, aides à domicile, aides ménagères, et travailleuses familiales.

► 1. Répartition de l'emploi selon les familles de fonctions en 1982 et 2018



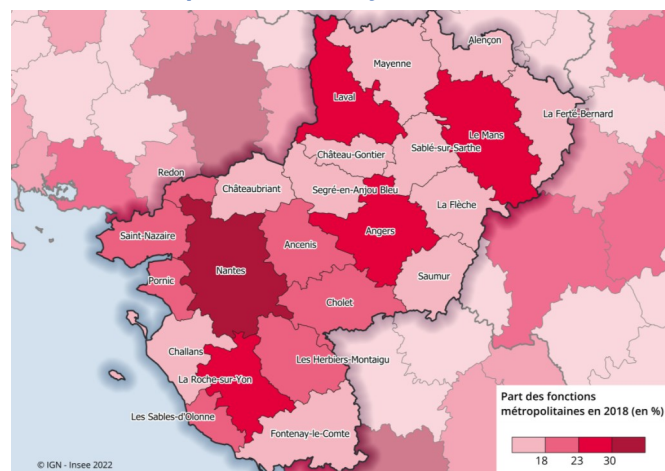
Source : Insee, Recensements de la population (RP) 1982 et 2018, exploitation complémentaire au lieu de travail.

En lien avec la désindustrialisation, la part des emplois de production concrète (fabrication, bâtiment, agriculture) de la région baisse fortement en 40 ans (- 20,6 points). Néanmoins, la part de ces emplois en 2018 reste supérieure à celle de la France de province (+ 3 points). La région conserve sa spécificité aussi bien dans les fonctions de fabrication que celles de l'agriculture. Par ailleurs, la part des emplois transversaux progresse peu (+ 1,2 point) mais rattrape le niveau de la province grâce aux emplois de transports et logistique (+ 0,8 point).

Les zones d'emploi dotées d'une grande agglomération concentrent les emplois métropolitains

Les fonctions métropolitaines se concentrent davantage dans les **zones d'emploi** contenant de grandes agglomérations ► **figure 2**. Ainsi en 2018, les zones d'emploi de Nantes, Angers et Le Mans, regroupent 60 % des emplois métropolitains ligériens (contre 48 % de l'emploi total). Ces fonctions sont souvent localisées dans les territoires accueillant les sièges d'entreprises, les banques, les assurances, les salles de spectacles ou les musées. En 40 ans, la part d'emplois métropolitains progresse dans toutes les zones d'emploi. La part augmente le plus dans celle de Nantes (+ 12,7 points) grâce à son attractivité économique et touristique (+ 95 000 emplois métropolitains).

► 2. Part des fonctions métropolitaines en 2018 par zone d'emploi dans les Pays de la Loire



Source : Insee, RP 2018, exploitation complémentaire au lieu de travail.

► Méthode

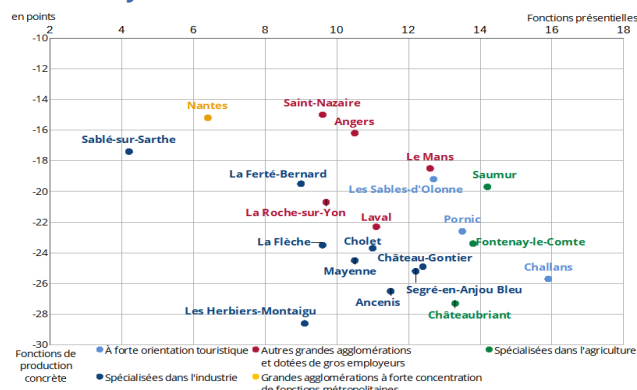
L'analyse se base sur une approche métier, résultant de la profession occupée par les actifs, et non d'une approche par secteur d'activité. Ainsi, une entreprise industrielle peut employer des personnes réalisant de la fabrication, de la conception-recherche et de la distribution. Les professions sont regroupées en quatre familles de fonctions :

- **métropolitaines** : conception-recherche, culture-loisirs, gestion, commerce inter-entreprises et prestations intellectuelles ;
- **de production concrète** : agriculture, fabrication, bâtiment et travaux publics ;
- **à orientation présentielle** : distribution, services de proximité, santé et action sociale, éducation-formation, administration publique ;
- **transversales** : entretien-réparation et transports-logistique.

► Sources

Les données sont issues des recensements de la population de 1982 et de 2018. Les résultats peuvent différer de ceux fournis par les sources administratives issues des déclarations sociales des employeurs, du fait de différences de méthode, de concepts et de champ. Notamment, les emplois occupés en France par des actifs résidant à l'étranger ne sont pas comptabilisés dans le recensement de la population.

► 3. Variation des parts d'emplois des fonctions présentielles et de production par zone d'emploi des Pays de la Loire de 1982 à 2018



Champ : les zones d'emploi d'Alençon et Redon, à cheval sur deux régions, ne sont pas représentées sur le graphique.

Note : la typologie des zones d'emploi est issue de l'Insee Analyses Pays de la Loire n° 83.

Lecture : de 1982 à 2018, les parts d'emplois de production concrète et présentiels évoluent respectivement de - 22,3 points et + 11,1 points pour la zone d'emploi de Laval.

Source : Insee, RP 1982 et 2018, exploitation complémentaire au lieu de travail.

Les emplois présentiels deviennent plus nombreux que ceux de la production concrète

Entre 1982 et 2018, l'emploi progresse dans 18 zones d'emploi sur 21. Seules la Ferté-Bernard, Mayenne et la Flèche perdent entre 3 et 8 % d'emplois.

En 2018, dans 16 zones d'emploi sur 21 présentes dans la région, le nombre d'emplois dans les fonctions présentiels est supérieur à celui des fonctions de production. À l'inverse, 40 ans plus tôt, dans 20 zones d'emploi sur 21, les emplois de production sont plus nombreux que ceux de la sphère présentielle. Assurant un rôle de proximité de services, les fonctions présentiels se développent, portées par la croissance démographique et le vieillissement de la population. Les parts d'emplois présentiels augmentent plus fortement sur le littoral, dans les zones d'emploi touristiques (Challans, Pornic, Les Sables-d'Olonne), en lien avec les besoins d'une population résidente plus âgée et ceux des touristes

► **figure 3**. Elles progressent aussi nettement dans les zones spécialisées dans l'agriculture (Saumur, Fontenay-le-Comte, Châteaubriant) en raison notamment du recul de l'emploi agricole.

Dans le même temps, toutes les zones d'emploi ont connu des vagues de désindustrialisation. Les zones d'emploi les plus spécialisées dans l'industrie enregistrent les plus fortes baisses de parts d'emploi dans la production concrète (Les Herbiers-Montaigu, Ancenis, Segré-en-Anjou-Bleu). ●

Laurent Féféu, Cyril Hervy (Insee)

► Définitions

La région est comparée à la **France de province** qui recouvre l'ensemble des régions métropolitaines hormis l'Île-de-France.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

► Pour en savoir plus

- **Manné I. et al.**, « En quarante ans, l'emploi se concentre progressivement dans les grandes zones d'emploi hors Île-de-France », *Insee Première* n° 1895, mars 2022.
- **Fontaine M., Vahé M.**, « L'économie des nouvelles zones d'emploi ligériennes : une forte orientation industrielle », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 83, septembre 2020.

